



Nîmes, le 16 Août 2017

Mairie de Cavillargues
Monsieur Le Maire,
Le Tour de ville
30330 CAVILLARGUES

Interlocuteur : M. Jean-Pierre ILLY – jeanpierre.illy@smeg30.com – 07.70.01.95.16

LETTRE D'INFORMATION

Infrastructures de recharge pour les véhicules électriques

Monsieur Le Maire,

Le 19 avril 2016, le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard a inauguré la première borne publique de recharge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables du réseau régional REVEO (plus de 900 bornes en Occitanie). Depuis cette date, le SMEG continue son développement dans le département avec un objectif précis, faire du véhicule électrique un élément central de la mobilité, tant dans les grands centres urbains que les territoires ruraux.

Entre 2011 et 2015, la vente des véhicules électriques en France a été multipliée par 6. Actuellement, les annonces en faveur de l'électromobilité se multiplient : hausse de l'autonomie des batteries, accès aux infrastructures de recharge, informations sur les différents modèles de véhicules et bonus écologiques disponibles.

Financées à 50% par le programme d'investissement d'avenir de l'Etat (ADEME), ces installations de recharge ont pour vocation de rassurer les futurs utilisateurs en leur permettant de faire l'appoint de carburant alternatif.

D'ici le 31/12/2017, l'entreprise Bouygues Energies & Services installera sous la maîtrise d'ouvrage du SMEG, 145 bornes accélérées dans plus de 90 communes gardoises. Ce déploiement s'inscrit intégralement dans une démarche collective innovante portée par neuf syndicats d'électricité de la région Occitanie et les Métropoles de Montpellier et Toulouse. Ce groupement a été **Lauréat des trophées des territoires électromobile pour 2016**, remis le 13 décembre dernier au Ministère de l'Environnement, à Paris.

Le SMEG a confié l'étude de potentiel à la société Greenovia, filiale de la Poste, qui a permis de cibler votre commune pour l'accueil d'une borne.

Votre conseil municipal a donné son accord selon les modalités techniques et financières dont nous sommes convenus.

Par conséquent, nous avons le plaisir de vous informer que cette infrastructure de recharge a été **mise en service au mois de juillet / août 2017**.

Nous vous remercions de votre confiance et vous rappelons que vous bénéficiez pendant 2 ans de la gratuité de recharge pour votre flotte communale de véhicules électriques, existante ou future. N'hésitez pas à demander votre badge auprès du **SMEG**.

REVEO comment ça marche ?

Les bornes accélérées (22 KWA) sont équipées de deux points de charge avec possibilité de recharger deux véhicules et/ou vélos en simultané. Tous les types de prise sont disponibles (domestique, T2 et T3). Les trappes d'accès à la charge sont sécurisées pour permettre à l'utilisateur de s'absenter le temps de la charge.

Pour faciliter la mobilité, le tarif est unique pour les utilisateurs sur l'ensemble du territoire. Les frais de connexion sont de 1,50 € pour les abonnés et de 3 € pour les non abonnés. La première heure de charge est offerte puis au-delà, le tarif sera décompté à la minute (0,025 €). L'abonnement est fixé à 12 € sur une année glissante.

Pour accéder à la charge, l'utilisateur dispose de deux moyens : la carte d'abonnement et/ou l'application mobile « REVEO » disponible gratuitement sur Android et iOS. Toutes les informations sont disponibles à l'adresse suivante : www.reveocharge.com ou sur les panneaux d'affichage installés à proximité des bornes publiques.

Afin que ce nouvel équipement soit reconnu comme l'un des signes de votre engagement au bénéfice du développement d'une mobilité durable, nous vous remercions de bien vouloir relayer ces informations auprès de vos administrés par tous les canaux de communication à votre disposition et concourir ainsi à la réussite de l'électromobilité en Occitanie.

Nos services restent à votre disposition pour toute précision complémentaire.

En vous remerciant de participer à ce projet, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président du SMEG



Roland CANAYER